



S.A.R.L M.E.T.A.

Matériel Environnement Technique Auto.

ZAE Le Monestié - 34760 BOUJAN Sur LIBRON Tel: 04 67 11 03 82 Fax: 04 67 11 21 67

www.metaservices.fr email: contact@metaservices.fr



## PRESENTATION PROJET CONTRÔLE TECHNIQUE CYCLOS

### Les Points importants de la réglementation:

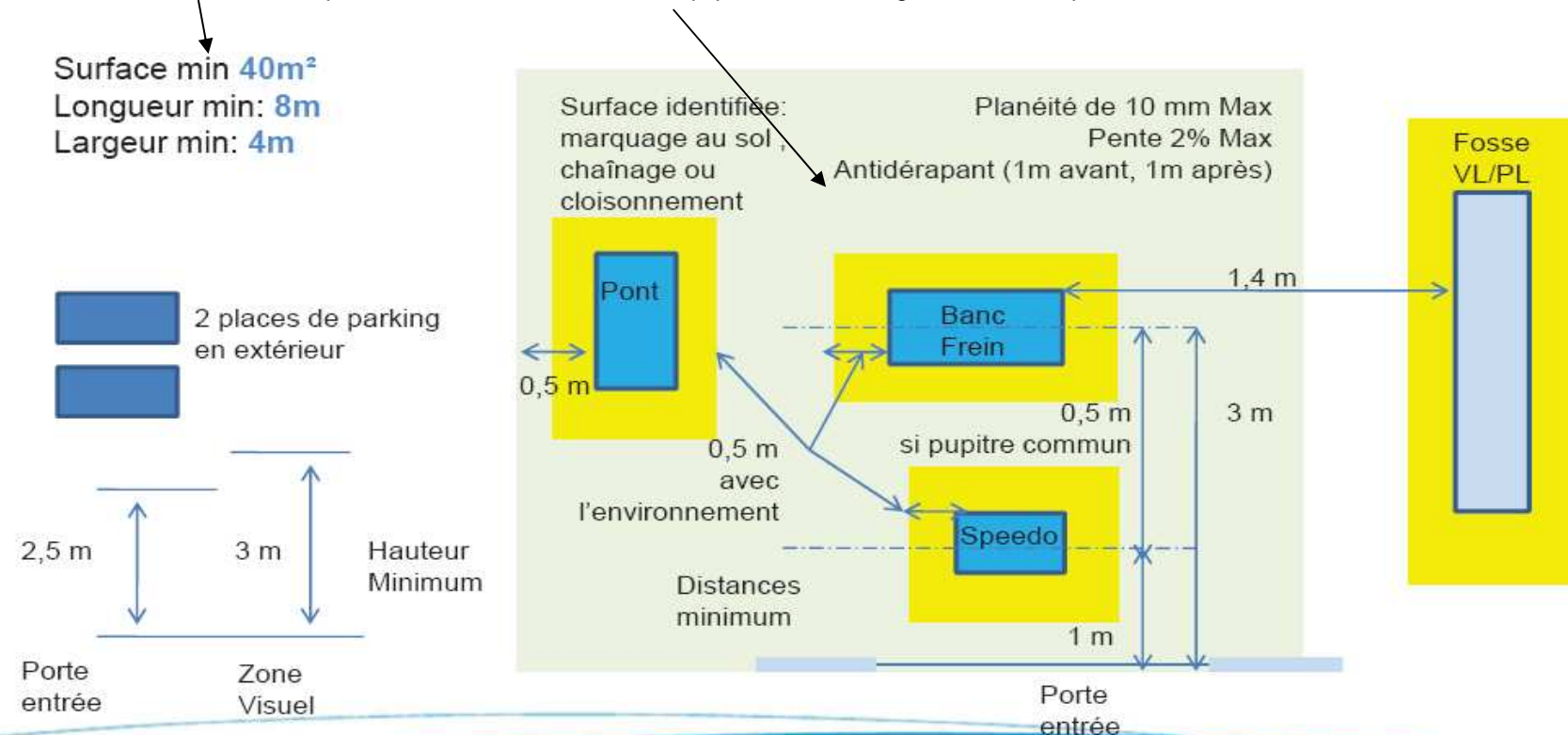
SEUL le CELEROMETRE sera Obligatoire

Il pourra être POSE au SOL ou ENCASTRE

Le Maintien du Cyclo pourra se faire Soit par une butée mécanique Soit par une Pince pneumatique

Le Contrôle Visuel se fera soit Véhicule au Sol , Soit sur une TABLE ELEVATRICE

Les SURFACES au SOL disponibles et les distances entre équipements sont réglementés, voir plan ci-dessous



## **INFOS Complémentaires - Protection de Zone**

Compte tenu du fait que la roue du cyclo va tourner sur le CELEROMETRE à environ 50 km/h  
Des Projections de Gravillons peuvent se produire à l'arriere du Cyclo (Voir Meme Chaine d'entrainement si rupture)  
**L'inspection du travail a demandé que cette Zone Arriere soit protégée par une barriere "Garde fous"**

Cette Barriere peut etre constituée ainsi:

- Structure Tubulaire et Bache tendue fermant la zone (Mise en Place Manuelle)
- Structure Tubulaire et Bache tendue fermant la zone avec portillon d'accès manuel
- Structure Tubulaire et Bache tendue fermant la zone avec portillon d'accès à commande pneumatique

Hauteur = 1 m Largeur Mini = 1,5 m

## **INFOS Complémentaires - Surchauffe**

Les moteurs Cyclos sont refroidis par l'air lié au déplacement  
En contrôle Statique, il peut s'avérer nécessaire de ventiler, voir adjonction de Ventilateur

## **INFOS Complémentaires - Pollution**

Un cyclo 2 Temps dégage en accélération des odeurs de pollution  
Un extracteur de Gaz peut etre utile dans le cas d'une zone mal ventilée

## **INFOS Complémentaires - ZONE ANTIDERAPANTE**

Une Zone Antiderapante doit etre présente 1m avant et 1m Apres du célerometre  
Des revêtements peinture granuleuse existe  
Une autre solution est : les dalles antidérapantes

## **INFOS Complémentaires - BRUIT**

Un casque anti bruit peut etre nécessaire

## **Extrait des Textes : Matériel nécessaire**

### **1. Partie mécanique**

Les installations de contrôle sont équipées de la façon suivante :

1.1. Dispositif de contrôle de la pression de gonflage des pneumatiques.

Le dispositif est conforme à la norme NF-EN 12645. Dans le cas particulier où l'installation dispose d'un agrément pour le contrôle des véhicules légers, ce dispositif peut être commun aux deux types de contrôles.

1.2. Dispositif pour le contrôle de la vitesse maximale.

1.2.1. Le dispositif pour le contrôle de la vitesse maximale est conforme au cahier des charges défini par l'Organisme Technique Central et approuvé par le ministre chargé des transports. Ce cahier des charges est disponible sur le site internet de l'Organisme Technique Central.

## **Extrait des Textes : Calendrier 2012 et 2013**

### **Article 10**

Les cyclomoteurs immatriculés avant le premier janvier 2012 font l'objet d'un contrôle technique obligatoire selon le calendrier suivant :

- le contrôle des cyclomoteurs déjà en circulation et immatriculés en 2009 ou 2010 et le contrôle des cyclomoteurs immatriculés en 2004, 2005, 2006, 2007 ou 2008 est à réaliser en 2012;
- le contrôle des cyclomoteur immatriculés neufs en 2009 ou 2010 et le contrôle des cyclomoteurs immatriculés en 2011 est à réaliser en 2013.